



FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS
COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE
DE LA HAUTE-GARONNE - CSD CGT 31 -
CS 37666 - 31676 LABÈGE CEDEX
Tél. : 05 81 91 93 07 - 06 46 75 92 68
Courriel : csd31.cgt@gmail.com

Labège, le 20/10/26

Centre de Gestion de la Haute Garonne
A l'attention de Mme la Présidente
CS 37666
31676 LABEGE CEDEX

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h du dimanche 1er au lundi 30 novembre 2026 pour l'ensemble des personnels de la Fonction publique territoriale du département de la Haute-Garonne

Madame la Présidente,

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services publics de la Haute-Garonne (CSD CGT 31) dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des agents et agentes de la Fonction publique territoriale du département de la Haute-Garonne pour la période allant du 1er novembre 2026 à 0 heure au 30 novembre 2026 À 24 heures.

Depuis plusieurs mois, les politiques d'austérité imposées aux collectivités territoriales continuent de détériorer les conditions de travail des agents publics et la qualité du service rendu à la population. Les contraintes budgétaires croissantes, l'insuffisance des effectifs, la multiplication des missions sans moyens supplémentaires, ainsi que le gel de nombreuses dépenses de fonctionnement aggravent les difficultés rencontrées quotidiennement dans les collectivités et établissements publics locaux.

Dans le même temps, l'inflation continue de peser lourdement sur le pouvoir d'achat des agents territoriaux. Les faibles revalorisations salariales intervenues ces dernières années demeurent insuffisantes pour compenser les pertes accumulées. De nombreux agents ne parviennent plus à vivre dignement de leur travail alors qu'ils assurent des missions essentielles à la cohésion sociale et au fonctionnement de la République.

La CSD CGT 31 constate également une dégradation préoccupante du dialogue social dans de nombreuses collectivités, une remise en cause des droits des représentants du personnel, ainsi qu'une fragilisation continue des moyens consacrés à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des agents.

Par ailleurs, la mobilisation de la jeunesse en faveur du droit à l'éducation, contre la sélection sociale et contre les inégalités territoriales doit être entendue. Face aux revendications légitimes exprimées par les lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants, les réponses fondées sur la répression et les atteintes aux libertés publiques ne peuvent constituer une solution. Les services publics d'éducation, comme l'ensemble des services publics, ont besoin de moyens humains, matériels et financiers à la hauteur des besoins de la population.

La CSD CGT 31 appelle ainsi l'ensemble des agents territoriaux à se mobiliser afin d'obtenir :

- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et le rattrapage intégral des pertes de pouvoir d'achat accumulées ;
- L'ouverture de véritables négociations salariales dans la Fonction publique ;
- Le recrutement massif d'agents titulaires partout où les besoins existent ;
- Le renforcement des moyens budgétaires alloués aux services publics locaux ;
- L'amélioration des conditions de travail et la prévention effective des risques professionnels ;
- Le respect des droits syndicaux et des libertés publiques ;
- Le développement des politiques publiques en faveur de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, de la solidarité et de la transition écologique ;

- L'arrêt des suppressions de postes et des restructurations de services ;
- Un plan ambitieux d'investissement pour les équipements publics, notamment les établissements scolaires, les structures de la petite enfance, les équipements sportifs, culturels et sociaux.

Ce préavis couvre également tous les rassemblements, manifestations, actions locales, départementales ou nationales et toutes les initiatives revendicatives organisées durant cette période.

Il concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels de droit public et de droit privé, employés par les collectivités territoriales et établissements publics du département de la Haute-Garonne.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce préavis permet aux agents qui le souhaitent de participer aux actions de grève pour une durée allant d'une heure à une journée complète ou davantage.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses.

**Pour la CSD CGT 31
Le Coordinateur**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Aarim', with a stylized flourish at the end.

Abderrahim AARIM